

Expérimenter la résidence

Une co-production Échangeur22 – École supérieure des beaux-arts de Nîmes

Un dispositif destiné aux diplômé·e·s de l'ésban 2018 à 2022

Dédié à l'insertion professionnelle et artistique de jeunes diplômé·e·s, le programme « Expérimenter la résidence » est conçu par l'école supérieure des beaux-arts de Nîmes en partenariat avec la résidence artistique Échangeur. Ce programme propose l'accompagnement des jeunes artistes diplômé·e·s de l'ésban titulaires du DNSEP dans le cadre d'un parcours en lien avec le milieu professionnel de l'art comprenant une période de recherche et de production dans le cadre d'une résidence et d'un temps de restitution.

Descriptif du dispositif

Pendant un séjour de 6 semaines, le·la jeune diplômé·e expérimentera de manière opérationnelle la résidence artistique. Il·elle effectuera un travail de recherche et de création en confrontation avec un·e ou plusieurs artistes plus expérimentés et/ou étranger·e·s. Le·la résident·e sera accompagné·e par l'équipe curatoriale pluriculturelle d'E22 dans l'objectif de se préparer et de cumuler de l'expérience dans le cadre de futures résidences nationales et internationales.

Cette résidence comprend notamment une rencontre avec le public avec une restitution à l'ésban, à formaliser en fonction des projets réalisés.

Accéder | Expérimenter | Valoriser

Placer le·la jeune artiste dans un contexte de pratique opérationnelle dans le cadre d'une résidence de recherche et production.

La résidence, lieu de rencontre : établir des liens avec les opérateurs de la création contemporaine locale et internationale par des échanges et des rencontres organisées par E22 (artistes locaux, artistes internationaux, commissaires locaux et internationaux, institutions).

La résidence, lieu laboratoire : expérimenter un temps de recherche dans le contexte privilégié des résidences.

La résidence, lieu de création : bénéficier des ateliers, des outils disponibles et de l'accompagnement technique à E22, pour le·la résident·e.

Accéder

Accéder à une première expérience et un réseau

- accompagnement pour l'écriture et la constitution des dossiers (Artists statements, textes critiques, intention de projet, lettre de recommandation, etc.)
- lecture de portfolio au cours de rencontres avec les commissaires E22

Expérimenter la médiation

dans différents milieux (professionnel, grand public, rural).

- visites d'ateliers durant le « curator tour 2022 »
- restitution à l'ésban

Expérimenter

Produire en résidence

- se confronter à un nouvel environnement dans une contrainte de temps pour développer son projet
- expérimenter d'autres outils d'expression et d'autres possibles auprès des autres artistes

Valoriser

- faire fructifier et capitaliser son expérience en résidence
- créer du lien et des opportunités : être partie-prenante
- documenter et valoriser ses expériences en résidence
- créer et consolider son réseau local et international grâce aux résidences

Modalités de candidature

Ce dispositif est ouvert aux diplômé·e·s de l'ésban des années 2018 à 2022.

Profil du·de la candidat·e

Les candidat·e·s doivent être diplômé·e·s d'un DNSEP de l'ésban depuis 5 ans maximum. Pourront être privilégiées les candidatures concernant de jeunes diplômé·e·s n'ayant aucune expérience antérieure de résidence.

Les candidats ayant déjà postulé en 2022 (sous condition d'être diplômé.e des années 2018 à 2022) pourront réactiver leur candidature par un simple email à echangeur22@outlook.com précisant leur désir de participer à l'appel candidature 2023 ci-présent.

Le dossier original (2022) pourra dès lors être complété par un simple doc .pdf pour sa réactualisation si nécessaire.

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures: juin 2022
- Envoi des dossiers de candidature par mail: 14 septembre 2022
- Choix du lauréat et réponse aux candidats: octobre 2022
- Démarrage du dispositif: à partir de mars 2023
- Exposition ésban: à définir selon disponibilités des espaces

Jury

- Échangeur22
- ésban
- Invité·e extérieur·e

Dépôt des candidatures

Les dossiers seront transmis par voie numérique à echangeur22@outlook.com (nous contacter si vous n'avez pas reçu le mail d'accusé de réception) au format d'un seul pdf compressé dont le poids n'excédera pas 8 Mo (Nom-prénom.doc) comprenant :

- Un portfolio
- Une note d'intention présentant au jury ses motivations et la pertinence de la résidence dans son travail
- Un cv
- Un justificatif de statut permettant l'émission d'une facture

Critères de sélection

Les candidat·e·s doivent être diplômé·e·s d'un DNSEP de l'ésban depuis 5 ans maximum. Pourront être privilégiées les candidatures concernant de jeunes diplômé·e·s n'ayant aucune expérience antérieure de résidence.

Période de résidence

À partir de mars 2023 et à définir avec l'artiste sélectionné.e en fonction de son calendrier et du binôme de résidence (artiste invité).

Durée

6 semaines sécables et aménageables.

Nombre de résident·e·s

- un·e jeune diplômé·e sélectionné·e par le jury
- un·e artiste confirmé·e invité·e

Le·la résident·e sélectionné·e bénéficie

Prise en charge l'ésban :

- d'une bourse de **2000 €** brut soumise à précompte MDA/Agessa si nécessaire, incluant les frais de production, les honoraires, les droits d'auteur.

Prise en charge par E22 :

- mise à disposition des atelier-logements et/ou appartement à proximité pour hébergement
- mise à disposition des ateliers et outils de production
- accompagnement personnalisé logistique et technique
- communication (presse, réseaux sociaux, site web) et documentation de l'expérience résidence (compte rendu et évaluation)
- organisation des rencontres avec les professionnel·le·s et le public
- logistique du quotidien et de la vie en communauté
- transport durant la résidence si nécessaire

Engagements des résidents

Les artistes sélectionné·e·s s'engagent à participer et à être présent·e·s :

- aux rencontres qui leur seront proposées durant le temps de résidence ou à la journée porte ouverte à E22
- à la restitution de fin de résidence à l'ésban.